

**ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL** Deux cent quarante personnes sont venues « quiner »

Dimanche après-midi la neige tombait fort sur Epercieux, cela donnait envie de rester au chaud et de « quiner ». Beaucoup de joueurs se retrouvaient à la salle des fêtes pour le loto du Sou des écoles, 240 personnes étaient présentes, beaucoup de Sparcirots mais également des personnes des villes et villages alentours. Cinq parties y ont été jouées, dont une partie enfant et une « super-partie ».



■ On vérifie les cartons. Photo Monique Peiller

**Les lots ont fait le bonheur des petits, comme des grands**

De très nombreux lots ont été gagnés, lots qui ont fait le bonheur des petits, comme des grands. Lors de la première partie, le premier prix, un barbecue, a été remporté par Melle Brechard. Un écran plat 48 cm a été remportée par Bernadette Navette lors de la seconde partie. Mme Garnon a remporté deux repas élégance au Cabaret

Saint-Martin de Magneux lors de la troisième partie. Ensuite ce fut l'heure de la partie enfant, gratuite, où chaque enfant de moins de 12 ans s'est vu remettre un carton de jeu. L'excitation des petits était à son maximum et tous étaient à l'affût du tout dernier numéro qui les ferait gagner, jusqu'au moment où un tout petit bout de chou, accompagné par ses parents, s'est mis à crier et après vérification le petit Hyanis Gri-

sard a remporté un splendide Babyfoot Smoby pliable. Lors de la dernière partie appelée « Super partie », de nombreux cartons vendus à l'avance à l'école ont été joués et des cartons ont été aussi achetés sur place. La gagnante, Emmi Brechard, a remporté un bon d'achat de 500 € au supermarché Carrefour. Tous les participants sont repartis ravis d'avoir partagé un moment de détente entre amis. ■

**PANISSIÈRES** L'Union des commerçants récompense ses clients



■ Les organisateurs lors du tirage, de gauche à droite, Fred Guerpillon, Eric Gonzalez et Jean-Paul Bailly. Photo René Banchet

Succès pour le loto de l'Ucap, (Union des commerçants et artisans panissériens) malgré la neige tombée en abondance, dimanche 1<sup>er</sup> février. La chance a souri deux fois à Patricia Bief qui a remporté les deux premiers lots, une cave à vin et un téléviseur. C'est Benjamin Viannay qui s'est adjugé le vélo, et la brouette garnie a été remportée par Malory Tuiller. Après le loto place au tirage de la carte "Fidel'Pass" ini-

tiée par les commerçants Ucap. Cette carte, mise en route du 6 décembre jusqu'à fin janvier, devait être tamponnée par les commerçants à chaque achat et participait au tirage de dimanche. Le premier lot, un bon d'achat de 500 € a été gagné par Marcel Blein, puis 300 € par Marcel Derory, 200 € par Jean-Denis Bonhomme, 150 € par Geneviève Bochard, 100 € par Yvette Colas puis quinze lots de 50 €. ■

**Et aussi**



■ Le président Mathieu (quatrième à gauche) lors de l'AG. Photo Bernard Picarles

**CHAMBÉON** L'association tennis réunie pour faire le point

Samedi 31 janvier avait lieu, salle de la mairie, l'assemblée générale du TAC (Tennis Association Chambéon).

se sont montrées motivées pour l'avenir de cette association. Les dirigeants du tennis de Cleppé qui utilisent les courts sont aux côtés de cette association pour un avenir futur.

**FAITS DIVERS**



Photo Dominique Mauge

**MONTCHAL**

**Un car au fossé**

Ce lundi matin, peu avant 8 heures, sur une route encore bien enneigée, le car Maison-neuve qui assure la ligne de

**MIZÉRIEUX** Le Sou des écoles fait un carton



■ De gauche à droite, David Méjean, Céline Girard et la jeune Justine Souzy, les principaux gagnants. Photo René Souzy

Dimanche 1<sup>er</sup> février, le Sou des écoles organisait un nettoyage haute pres-

sion et David Méjean avec